



**Goélands nicheurs bas-normands  
Populations « naturelles » et urbaines  
Synthèse des données bas-normandes**

**Gérard Debout**

Étude réalisée par le  
**G**roupe **O**rnithologique **N**ormand  
Université 14032 Caen Cedex  
à la demande de  
**la DIREN de Basse-Normandie**

**Décembre 2002**

**Sommaire**

|  |    |
|--|----|
| Sommaire .....   | 2  |
| Biologie des goélands .....  | 5  |
| Le début de la saison de reproduction .....                          | 5  |
| La reproduction des grands goélands .....                            | 5  |
| La période internuptiale .....                                       | 5  |
| Les colonies en milieu « naturel » .....                             | 6  |
| Herbus de la baie du Mont-Saint-Michel .....                         | 6  |
| Tombelaine (réserve du GONm) .....                                   | 6  |
| Chausey (réserve du GONm) .....                                      | 6  |
| Havre de Geffosses .....   | 7  |
| Flamanville .....  | 7  |
| Nez-de-Jobourg (réserve du GONm) et Nez-de-Voidries .....            | 7  |
| Îlots de la Hague (réserve du GONm) .....                            | 7  |
| Rade de Cherbourg (réserve du GONm) .....                            | 8  |
| Île de Tatihou (réserve du GONm) .....                               | 8  |
| Îles Saint-Marcouf (dont la réserve du GONm de l'île de Terre) ..... | 8  |
| Polders de Brévands (réserve du GONm) .....                          | 9  |
| Carrière de Fresville .....  | 9  |
| Falaises du Bessin occidental .....                                  | 9  |
| Falaises du Bessin oriental .....                                    | 9  |
| Baie d'Orne .....  | 9  |
| Bilan des colonies en milieu « naturel » .....                       | 10 |
| Le constat .....   | 10 |
| Les menaces .....  | 11 |
| Les voies d'avenir .....   | 11 |
| Les colonies urbaines en Basse-Normandie .....                       | 12 |
| Granville .....  | 12 |
| L'agglomération de Cherbourg .....                                   | 12 |
| Saint-Vaast-la-Hougue .....  | 12 |
| Isigny-sur-Mer .....   | 12 |
| Courseulles .....  | 13 |
| Douvres-la-Délivrande .....  | 13 |
| Blainville-sur-Orne .....  | 13 |
| Caen .....   | 13 |
| Mondeville .....   | 14 |
| Colombelles .....  | 14 |
| Deauville-Trouville .....  | 14 |
| Bilan des colonies en milieu urbain .....                            | 15 |
| Le constat .....   | 15 |
| Les causes de l'implantation en ville .....                          | 18 |
| Remarque préliminaire .....  | 18 |
| Le microclimat .....   | 18 |
| L'absence de prédateurs et l'absence de dérangement .....            | 18 |
| L'offre de nourriture .....  | 19 |
| Conclusion : perspectives .....                                      | 20 |
| Références .....   | 24 |

## Introduction

Les grands goélands sont les oiseaux marins nicheurs les plus communs de Normandie. Ils appartiennent à la famille des Laridés.

Cette famille compte plusieurs genres, le principal étant le genre *Larus* qui regroupe la grande majorité des goélands et des mouettes qui fréquentent la Normandie.

Neuf espèces de ce genre se rencontrent en Normandie dont trois nicheuses régulières sur le littoral et sur les toits. Ces trois espèces ici envisagées sont :

- Le goéland marin, *Larus marinus* ; sédentaire, nicheur littoral en expansion essentiellement sur les réserves GONm de Chausey et de Saint-Marcouf ;
- Le goéland brun, *Larus fuscus* ; migrateur, nicheur littoral en déclin. Une proportion importante des couples niche, en milieu urbain, sur des toits ;
- Le goéland argenté, *Larus argentatus* ; sédentaire, nicheur littoral dont les effectifs sont actuellement en déclin.

Ces trois espèces sont des nicheurs coloniaux et la plupart des colonies sont mixtes. Elles sont établies normalement soit sur des îles, soit sur des falaises. Toutefois, le goéland marin n'est pas une espèce rupestre.

Aussi, les sites occupés ou réoccupés après la phase de déclin (voire de disparition) de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle, sont-ils des îles (Chausey, îlots de la Hague et Saint-Marcouf), des falaises (Jobourg, Bessin) puis, par la suite, des sites de moins en moins « inaccessibles », dont les bâtiments urbains encore occupés par l'homme<sup>1</sup>.

La majorité des colonies normandes est en réserve. Ces réserves du GONm ont été créées par convention avec le propriétaire (public ou privé) ; ce sont les réserves de Tombelaine, Chausey, Nez-de-Jobourg, îlots de la Hague, rade de Cherbourg, Tatiheu, Saint-Marcouf et Saint-Pierre-du-Mont.

Les seules colonies non protégées et non gérées par le GONm<sup>2</sup> sont Flamanville, les falaises de Jobourg autres que le Nez-de-Jobourg et l'essentiel des falaises du Bessin (sauf Saint-Pierre-du-Mont).

L'occupation des villes littorales et la nidification sur les toits par les goélands est un phénomène mondial déjà ancien, constaté dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en Mer Noire et le début du XX<sup>e</sup> siècle en Grande-Bretagne (Debout 1986). Dans ce pays, 92 villes étaient occupées en 1976 par 2968 couples de goélands argentés et 323 couples de goélands bruns. En 1994, 9896 couples d'argentés et 2767 couples de bruns y ont été recensés (Raven 1995).

---

<sup>1</sup> Il y a, en effet, longtemps que les goélands occupent des bâtiments ou des structures construits par l'homme : forts abandonnés de Saint-Marcouf, de la rade de Cherbourg, etc ....

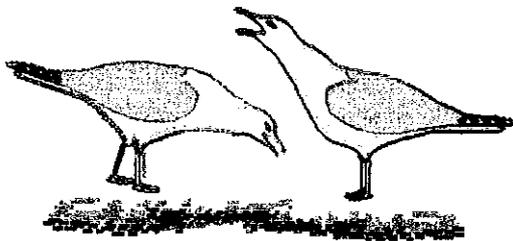
<sup>2</sup> Et donc souvent nettement moins bien et moins régulièrement suivies

En Basse-Normandie, le premier cas connu de reproduction urbaine a été découvert à Cherbourg en 1980 (Debout 1988). Depuis, les villes côtières colonisées sont de plus en plus nombreuses. Celles qui sont connues sont, d'Ouest en Est :

- Granville, Cherbourg et Saint-Vaast-la-Hougue dans la Manche,
- Courseulles, Douvres-la-Délivrande, Blainville-sur-Orne, Caen, Colombelles, Deauville et Trouville dans le Calvados.

Cette étude fait bilan des effectifs nicheurs bas-normands ; elle décrit l'implantation urbaine des goélands nicheurs et le contexte de cette implantation.

Les deux premières espèces sont strictement protégées par la loi, le goéland argenté fait partie de la catégorie spéciale des espèces "susceptibles de régulation" si un dossier scientifique en prouve la nécessité (article L211-1 du code rural, AIM 17/04/81 et L'instruction ministérielle 94/3 du 06/06/94 (remplaçant l'instruction ministérielle NP/S2N 92/8 du 05/11/92).



## Biologie des goélands

### **Le début de la saison de reproduction**

L'occupation des sites débute progressivement au cours de l'hiver. Dans la journée, cette occupation est déjà nette en janvier. Philippe et Debout (1995) ont montré que le nombre d'individus tend à augmenter de janvier à mars, ce qui correspond à la prospection des sites et à l'installation progressive des futurs nicheurs.

En avril, le nombre d'individus présents décroît, l'acquisition des territoires et l'installation définitive des nicheurs élimine les individus "en excès" par rapport à la superficie du site. Ce constat est valable pour toutes les heures du jour et montre aussi que, dès janvier, la recherche de la nourriture n'est pas synchrone pour tous les individus. Le nombre d'oiseaux en vol à un instant donné représente, en moyenne, un cinquième des oiseaux présents. C'est en cours de journée que le nombre d'oiseaux en vol est proportionnellement le plus important, donc qu'une impression de plus grande activité peut être ressentie.

Le nombre d'oiseaux isolés posés varie du simple au double, selon les heures, en janvier et février, il tend à se stabiliser au cours de la journée en mars car les oiseaux doivent occuper au maximum les sites pour avoir un territoire de nidification. En avril, l'effectif redevient plus fluctuant avec le début des activités de construction du nid.

Le nombre de couples vrais est toujours très réduit et ce n'est qu'en avril que des couples sont encore notés au crépuscule ; auparavant, il n'y a plus de couples formés visibles lorsque la nuit tombe. A contrario, alors que le jour se lève et que l'observation devient possible, des couples sont déjà observés. Ceci confirme que l'activité des goélands débute très tôt, bien avant que la luminosité soit suffisante pour que l'observateur puisse la détecter.

### **La reproduction des grands goélands**

En avril, commence la construction des nids faits de matériaux divers trouvés un peu partout. C'est l'époque des parades qui sont l'occasion de manifestations sonores. La construction du nid est suivie de près par la ponte qui débute début mai ; elle est normalement de trois œufs.

Les éclosions ont lieu fin mai. L'élevage des jeunes sera l'occasion d'une reprise de l'activité vocale car, semi-nidifuges, leur déplacement hors des limites du territoire parental provoque des comportements agressifs.

L'élevage se poursuit sur le site de reproduction jusqu'en juillet. Après l'envol, les jeunes sont encore dépendants de leurs parents pendant quelques jours à quelques semaines, parfois plusieurs mois.

### **La période internuptiale**

Au cours de l'été, les goélands se dispersent au long des côtes : le goéland marin semble être le plus sédentaire, le goéland argenté l'est un peu moins. Le goéland brun, lui, est un vrai migrateur et gagne en hiver, les côtes de l'Afrique occidentale.

**Les colonies en milieu « naturel »**

Nous utiliserons les données acquises lors du dernier recensement complet des oiseaux marins nicheurs qui a eu lieu en 1997-1998 et nous actualiserons ces données pour les sites qui ont fait l'objet de recensements depuis.

**Herbus de la baie du Mont-Saint-Michel**

Un nid de goéland brun a été découvert sur les prés-salés en mai 2000 ; il ne semble pas que cette nidification ait, depuis, connu une suite.

**Tombelaine (réserve du GONm)**

La colonie de goélands s'est établie au milieu des années 1970 et a été suivie annuellement depuis. Les premiers couples de goéland argenté se sont installés en 1977 (16 nids), de goéland marin et brun en 1979 avec respectivement un et deux nids.

| Année | Goéland marin | Goéland brun | Goéland argenté |
|-------|---------------|--------------|-----------------|
| 1997  | 17            | 16           | 561             |
| 1998  | 22            | 15           | 648             |
| 1999  | 33            | 19           | 508             |
| 2000  | 26            | 17           | 539             |
| 2001  | 29            | 12           | 548             |
| 2002  | 24            | 17           | 666             |

**Chausey (réserve du GONm)**

Chausey est un des principaux sites ornithologiques français, la colonie de goélands est ancienne et les premiers recensements datent de la fin des années 1950.

Après avoir connu une forte progression jusqu'au début des années 1990 (maximum de près de 3000 couples nicheurs), les effectifs de goéland argenté ont depuis subi un très fort déclin, puisqu'ils ont été divisés par un facteur supérieur à 2.

Le goéland brun qui semblait devoir disparaître tant son déclin était important a connu, au contraire, une progression due aux mesures de protection et de gestion des milieux, prises par le GONm.

| Année | Goéland marin | Goéland brun | Goéland argenté |
|-------|---------------|--------------|-----------------|
| 1997  | 622           | 77           | 1744            |
| 1998  | 545           | 138          | 1646            |
| 1999  | 676           | 150          | 1457            |
| 2000  | 339+          | 95           | 1292            |
| 2001  | 674           | 181          | 1402            |
| 2002  | 781           | 97           | 1350            |

**Havre de Geffosses**

Un couple de goéland marin était présent en 1992, mais aucun indice probant de nidification n'avait alors été recueilli.

La nidification est certaine sur l'herbu du havre en 1994 et 1995.

Un couple, présent en 2000, ne nichera pas.

**Flamanville**

La colonie existe depuis 1983. Établie primitivement sur un ancien ponton de la mine de Diélette, isolé en mer, la colonie s'est déplacée sur les digues et les terre-pleins de la centrale nucléaire de Flamanville.

En 1991, le premier couple de goéland marin nicheur est observé et en 1992, le premier de brun.

| Année | Goéland marin | Goéland brun | Goéland argenté |
|-------|---------------|--------------|-----------------|
| 1996  | 2 à 3         | 6            | 176             |
| 1997  | 7             | 4            | 246             |
| 1998  | 10            | 14           | 310             |
| 2000  | 10            | 20           | 100+            |

**Nez-de-Jobourg (réserve du GONm) et Nez-de-Voidries**

C'est une des plus anciennes colonies connues en Normandie, dès le XIX<sup>ème</sup> siècle. Les effectifs y ont toujours été étonnamment réduits et c'est un des rares sites français où le goéland argenté ait disparu depuis la fin des années 1950, pour des raisons non élucidées.

Un ou deux couples de goéland marin se reproduisent sur les falaises de Jobourg ou sur les rochers en contrebas.

Le goéland brun ne se reproduit pas dans la Hague.

| Année | Goéland marin | Goéland argenté |
|-------|---------------|-----------------|
| 1997  | 1             | ?               |
| 1998  | 1             | 1               |
| 1999  | 1             | 0+              |
| 2000  | 1             | 0+              |
| 2001  | 1             | 0+              |
| 2002  | 1             | 4+              |

En 2002, les quatre couples nicheurs se reproduisent au Nez-de-Voidries, site qui n'est pas recensé chaque année.

**Îlots de la Hague (réserve du GONm)**

Le goéland marin niche sur presque tous les îlots : les Bréquets, Longue Équette, les Herbeuses, Esquina, ...

Le goéland argenté, lui, ne niche que sur Greniquet au large de Goury.

| Année   | Goéland marin | Goéland argenté |
|---------|---------------|-----------------|
| 1996    | 7             | 25              |
| 1997-98 | 3             | 40              |
| 1999    | 4             | 30+             |
| 2000    | 4+            | 30              |
| 2001    | 7 à 8         | 5               |
| 2002    | 4+            | 5               |

#### Rade de Cherbourg (réserve du GONm)

La colonie de goélands (argenté tout d'abord) a été découverte en 1978 à l'île Pelée, mais elle pouvait exister depuis quelques années déjà. Tous les forts et une bonne partie des digues sont occupés depuis 1985.

Dans la rade, le goéland marin progresse, le goéland brun régresse et le goéland argenté a des effectifs en voie de stabilisation.

| Année   | Goéland marin | Goéland brun | Goéland argenté |
|---------|---------------|--------------|-----------------|
| 1979    | 0             | 40           | 152             |
| 1987    | 19            | 14           | 608             |
| 1996    | 29            | 10           | 714             |
| 1997-98 | 31            | 2            | 653             |
| 2002    | 50            | 4            | 511             |

#### Île de Tatihou (réserve du GONm)

Cette colonie s'est établie en 1982 ou 1983 et est devenue importante pour le goéland brun.

| Année | Goéland marin | Goéland brun | Goéland argenté |
|-------|---------------|--------------|-----------------|
| 1997  | 9             | 93           | 435             |
| 1998  | 14            | 170          | 997             |
| 1999  | 11            | 137          | 869             |
| 2000  | 13            | 272          | 1500            |
| 2001  | 18            | 330          | 1610            |
| 2002  | 25            | 345          | 1640            |

#### Îles Saint-Marcouf (dont la réserve du GONm de l'île de Terre)

Saint-Marcouf est un des principaux sites ornithologiques français, la colonie de goélands est ancienne et les premiers recensements datent de la fin des années 1950.

La colonie de goéland argenté y régresse depuis le début des années 1990 (maximum 3700 en 1991), celle de goéland brun dès le début des années 1980 (maximum 1200 en 1979).

À l'inverse, les effectifs de goéland marin ont nettement augmenté.

| Année | Goéland marin   | Goéland brun    | Goéland argenté |
|-------|-----------------|-----------------|-----------------|
| 1997  | Île du large NR | Île du large NR | 2947            |
| 1998  | 218             | 73 à 75         | 2119            |
| 1999  | 231             | 46 à 49         | 1880            |
| 2000  | 174 à 179       | 55 à 64         | 1952 (+/- 80)   |
| 2001  | 264 à 295       | 44              | 2154            |
| 2002  | 216 à 245       | 43 à 45         | 1608 à 1708     |

### Polders de Brévands (réserve du GONm)

La nidification y est occasionnelle : un à trois couples de goéland argenté en 1992 et 1993. Un couple à nouveau tente de nicher en 1996 ; Depuis, des actes de vandalisme non réprimés ont conduit à l'assèchement du site qui a été déserté.

### Carrière de Fresville

La colonie de la carrière de Fresville existe depuis 1995, année où un couple de goéland marin s'installe et niche avec succès.

En 1996, un couple de goéland marin, trois de brun et treize d'argenté ont été recensés (fichier GONm 1996).

Depuis les goélands brun et argenté ont déserté le site. Seul subsiste le goéland marin dont un couple niche chaque année (deux en 2000).

### Falaises du Bessin occidental

Les goélands nicheurs de cette ZPS ne sont pas recensés chaque année. Le goéland marin ne niche pas, les autres espèces ne présentent pas d'évolutions marquées.

| Année   | Goéland brun | Goéland argenté |
|---------|--------------|-----------------|
| 1994    | 17           | 352             |
| 1997-98 | 17           | 359             |
| 2000    | 15+          | 288+            |
| 2001    | 6 à 8+       | 323+            |

### Falaises du Bessin oriental

Le goéland marin n'a niché qu'à une occasion : un nid en 1989 sur un des pontons du port artificiel du port d'Arromanches.

Un recensement complet a eu lieu en 1997-1998 ; il a permis de recenser un couple de goéland brun et 148 de goéland argenté. Aucun recensement complet n'a eu lieu depuis.

### Bale d'Orne

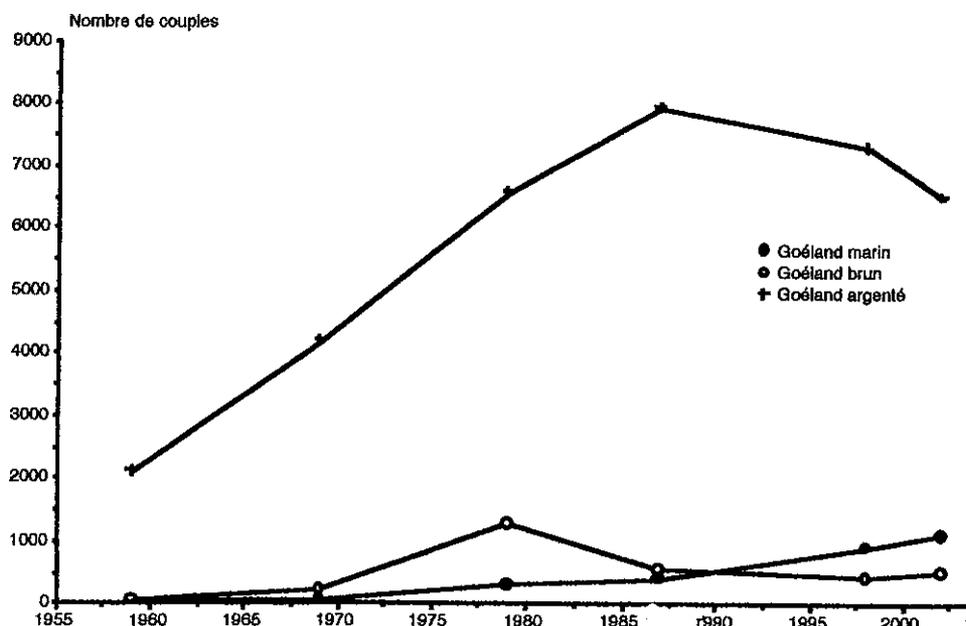
Un couple a niché en 1989 sur une pompe abandonnée, dans le Gros Banc. Aucune autre tentative n'a eu lieu depuis.

**Bilan des colonies en milieu « naturel »****Le constat**

Quatre recensements complets des oiseaux marins nicheurs ont eu lieu en Basse-Normandie, en 1969 (Braillon 1969), 1979 (Debout 1980), 1987-88 (Debout 1988) et 1997-98 (Debout, à paraître).

Ils permettent d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution des effectifs nicheurs en milieu « naturel » (i.e. non urbain). Ces résultats sont regroupés dans le tableau suivant. Nous proposons une estimation réalisée à partir des données de 2002 pour cette dernière année et une estimation réalisée à partir de recensements probablement partiels effectués par Ferry en 1959.

| Effectifs nicheurs<br>bas-normands en<br>milieu « naturel » | Nombre de couples |              |                 |
|---|-------------------|--------------|-----------------|
|   | Goéland marin     | Goéland brun | Goéland argenté |
| 1959  | 50                | 80           | 2100            |
| 1969  | 45                | 230          | 4200            |
| 1979  | 310               | 1276         | 6587            |
| 1987-88   | 419               | 570          | 7944            |
| 1997-98   | 926               | 432          | 7310            |
| 2002  | 1120              | 525          | 6500            |



Les effectifs de goéland marin sont en nette progression (Debout 1997) : ce phénomène est sans doute une des explications du déclin du goéland

argenté qui se constate globalement et, plus particulièrement, sur les plus anciennes colonies que constitue l'ensemble Chausey – Saint-Marcouf.

Là, le maximum des effectifs cumulés des deux colonies a atteint 6700 couples nicheurs au début des années 1990. Il est, en 2002, de seulement 3100 couples, soit une division par deux des effectifs en une dizaine d'années (et sans intervention humaine autre que celle de la mise en réserve et du gardiennage).

Les effectifs de goéland brun, après avoir connu, une chute importante au cours des années 1980, se sont stabilisés ; depuis, ils connaissent une légère augmentation, grâce à la mise en réserve des principaux sites.

### **Les menaces**

D'une façon générale, les colonies d'oiseaux de mer et, en particulier, celles de goéland sont relativement menacées, malgré la protection légale dont jouissent ces espèces et la protection de certains des sites de reproduction.

La principale menace est le dérangement lié au développement de la plaisance, particulièrement à Chausey et, dans une moindre mesure, à Saint-Marcouf.

Un autre facteur qui devrait accélérer le déclin des effectifs nicheurs, spécialement ceux du goéland argenté, est la fermeture des décharges. Pons (1996) a montré que la production en jeunes diminuait de façon spectaculaire après la fermeture d'une décharge exploitée par une colonie de la rade de Brest.

La mytiliculture, comme le montre l'actualité à Chausey, est une activité qui s'implante dans un secteur du littoral sans mesurer les impacts qu'auront les éléments de la faune sur la production. Au bout de quelques années, l'impact ressenti<sup>3</sup> des goélands (ou d'autres espèces) sur les élevages est déclaré insupportable : cela conduit à des destructions d'oiseaux, dont l'utilité n'est pas prouvée.

### **Les voles d'avenir**

La surveillance des colonies de nidification, la gestion des milieux (aménagement de pelouses pour le goéland brun, par exemple) sont les principales modalités mises en œuvre par le GONm sur ses réserves.

Elles démontrent leur efficacité : le déclin du goéland brun a été enrayeré à Chausey, le rééquilibrage des peuplements a été atteint sans destruction comme à Chausey et Saint-Marcouf (Debout 1988, Debout et Spiroux 1998).

---

<sup>3</sup> Ressenti car jamais dûment établi et prouvé

**Les colonies urbaines en Basse-Normandie**

En France, le premier cas connu date de 1975 à Morlaix mais les premières villes colonisées auraient été, en fait, Le Tréport et Saint-Malo dès le tout début des années 1970 (Debout 1986).

Sur le littoral normand et breton, quatorze villes étaient colonisées en 1986 (Debout op. it.) dont six en Normandie : Le Tréport, Dieppe, Saint-Valéry-en-Caux, Étretat, Le Havre et Cherbourg. Depuis, le nombre de localités colonisées a continué à progresser.

**Granville**

L'implantation du goéland argenté est récente, puisqu'elle ne date que de 2001 : quelques couples (effectif inférieur à 10 couples ?). Des cas isolés de nidification ont pu avoir lieu les années précédentes, mais rien n'est moins sûr.

**L'agglomération de Cherbourg**

Les premiers cas de nidification urbaine sont connus depuis 1980.

| Année | Goéland marin  | Goéland brun     | Goéland argenté |
|-------|----------------|------------------|-----------------|
| 1983  | 0              | 15               | 71              |
| 1985  | 1              | 40               | 122             |
| 1985  | 1              | 40               | 122             |
| 1988  | 3              | 41               | 203             |
| 1996  | 2              | 104              | 596             |
| 1997  | 1              | 51               | 848 à 1000+     |
| 1998  | 1+             | 23 à 46+         | > 1000          |
| 1999  | 1 à 4+ + 1 à 2 | 15 à 23+ + 1 à 2 | 935 + 100       |
| 2000  | NR             | 33 à 35+         | 919 +           |
| 2001  | 9              | 55               | 928             |

**Saint-Vaast-la-Hougue**

L'implantation des goélands sur les toits du collège de Saint-Vaast-la-Hougue remonte à 1995.

Un seul recensement a été réalisé à l'occasion du décompte global de 1997-1998 ; il a permis de dénombrer deux couples de goéland marin, et 55 de goéland argenté.

**Isigny-sur-Mer**

Des oiseaux ont certainement tenté de nicher sur les toits de la laiterie, à la fin des années 1980, début des années 1990, mais ils en ont disparu depuis.

**Courseulles**

Les goélands se sont installés sur les toits de Courseulles-sur-Mer en 1987. Il n'y a pas eu de véritables recensements de cette colonie avant 1996.

| Année | Goéland marin | Goéland brun | Goéland argenté |
|-------|---------------|--------------|-----------------|
| 1996  | 2             | 1            | 96              |
| 1997  | 1             | 0            | 84              |
| 1998  | 1             | 0            | 102             |
| 1999  | 1             | 0            | 103             |
| 2000  | 3             | 0            | 134             |
| 2001  | 4             | 0            | 138             |
| 2002  | 4             | 0            | 156             |

**Douvres-la-Délivrande**

Un couple de goéland argenté en 1999, il était apparemment aussi présent en 1998. Ensuite, pas d'autres données (mais il n'est pas sûr que le site ait fait l'objet d'une visite).

**Blainville-sur-Orne**

Les premiers goélands nicheurs se sont installés sur les toits de RVI en 1984. En 1987, la population de goéland argenté nicheuse est estimée de l'extérieur du site à 40 couples. Mais les premiers recensements ne datent que de 1995 (Debout et Debout 1997).

| Année | Goéland marin | Goéland brun | Goéland argenté |
|-------|---------------|--------------|-----------------|
| 1995  | 2             | 19           | 964             |
| 1996  | 5             | 10           | 925             |
| 1997  | 4 à 5         | 13+          | 794             |
| 1998  | 7             | 10           | 896             |
| 1999  | 5             | 19           | 977             |
| 2000  | 14            | 30           | 1138            |
| 2001  | 21            | 28           | 1306            |
| 2002  | 20            | 24           | 1397            |

**Caen**

Dès 1987, deux couples de goéland argenté nichent dans l'enceinte du parc exposition, mais il s'agit de couples mixtes sauvages x captifs.

Les premiers goélands argentés vraiment nicheurs ont été découverts sur les toits de bâtiments industriels de la zone portuaire en limite de Mondeville en 2000.

| Année | Goéland brun | Goéland argenté |
|-------|--------------|-----------------|
| 2000  | 1            | 5 à 6           |
| 2001  | 0            | 4 à 8           |
| 2002  | 0            | 8+              |

Sur le toit de la faculté de pharmacie, un couple de goéland argenté a niché en 2001. En 2002, il a été détruit sans autorisation.

Quelques couples de goéland brun (couples mixtes sauvages et captifs ou non) nichent dans un jardin privé près de la piscine de Caen.

### Mondeville

Le goéland argenté (quelques couples) a niché sur la SMN avant la destruction des bâtiments.

### Colombelles

Les premiers nicheurs se sont installés sur les de l'usine Moulinex en 1992. Trois recensements ont eu lieu de 1996 à 1998.

| Année | Goéland marin | Goéland brun | Goéland argenté |
|-------|---------------|--------------|-----------------|
| 1996  | 1             | 3            | 88              |
| 1997  | 1             | 4            | 94              |
| 1998  | 1             | 6            | 186             |

En 2002, une visite de l'extérieur a permis de vérifier que les trois espèces sont toujours présentes sans pouvoir les dénombrer. La nouveauté vient de la présence de couples nicheurs de goéland argenté sur les toits de l'usine Citroën (au moins deux couples).

### Deauville-Trouville

La date d'implantation sur les toits n'est pas connue, mais lors du premier recensement en 1997, les effectifs relativement réduits laissent à penser que l'implantation était récente.

|      | Goéland argenté |           | Goéland marin |
|------|-----------------|-----------|---------------|
|      | Deauville       | Trouville | Trouville     |
| 1997 | 4               | 9         | 0             |
| 2001 |                 |           | 1             |
| 2002 | 2+              | 30+       | ?             |

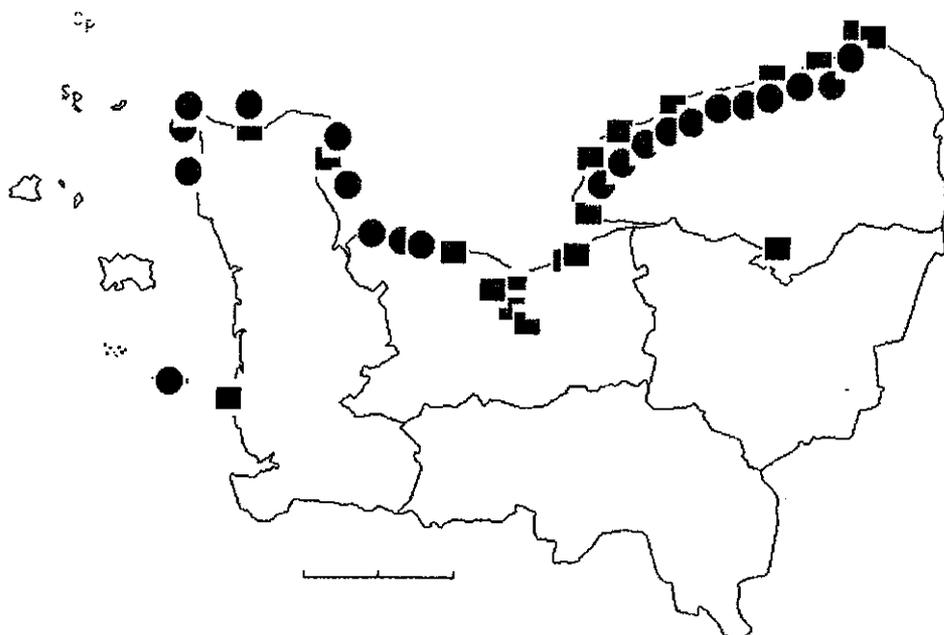
## Bilan des colonies en milieu urbain

### **Le constat**

La carte ci-dessous localise les colonies de goélands normandes. Les ronds indiquent les colonies en milieu « naturel » et les carrés en milieu urbain.

Nous pouvons constater que le littoral du Calvados et de Seine-Maritime est bien plus concerné par la nidification urbaine que le littoral du département de la Manche. Nous y voyons deux raisons :

- La nidification en milieu urbain ne représente pas une adaptation particulière pour les goélands (Lefeuvre 1985). Autrement dit, n'importe quel goéland peut tout aussi bien nicher sur une falaise que sur un toit : c'est pourquoi, le goéland argenté, hôte des falaises cauchoises, s'est établi sans problème sur pratiquement toutes les agglomérations côtières du Pays de Caux, considérant les toits des immeubles au même titre que les falaises.
- Les goélands se sont ensuite établis en masse entre Le Havre et Courseulles : là où il n'y avait pas de sites de nidification naturels : pas d'îles, pas de falaises, et des littoraux bien trop dérangés pour qu'ils puissent y nicher. En l'absence de sites « naturels », ils se sont installés sur les toits, trouvant de plus dans ces villes une nourriture abondante et poussés par l'essor démographique des colonies « naturelles ». On ne pourra que regretter, une fois de plus, l'occasion manquée d'un aménagement non réfléchi du Gros Banc (Merville-Franceville) qui aurait pu fixer une bonne part de ces goélands au cours des années 1980.

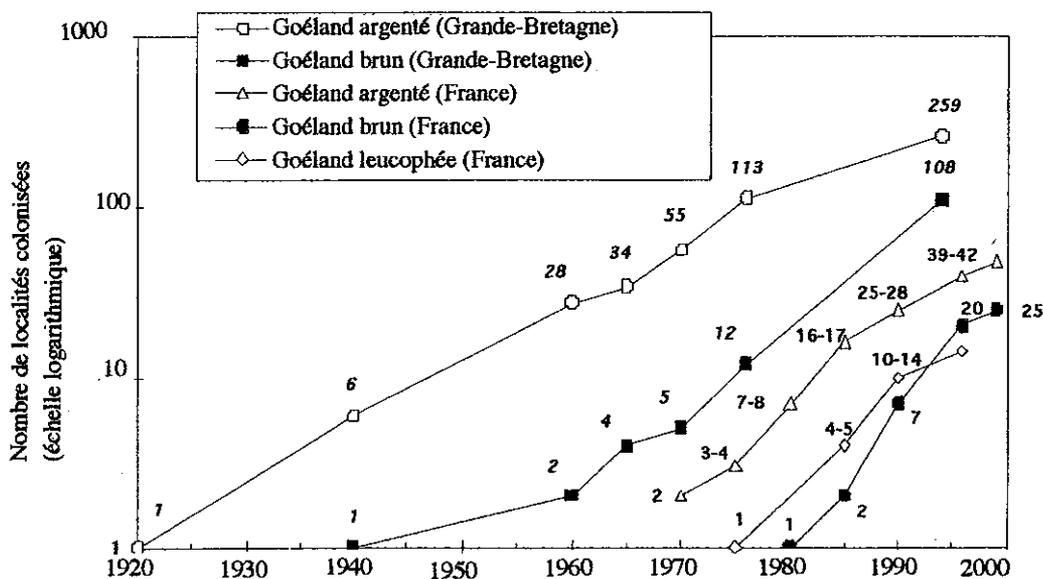


Le bilan de l'évolution des nidifications urbaines des goélands est présenté dans le tableau suivant.

| Nombre de ... | Goéland marin |         | Goéland brun |         | Goéland argenté |         |
|---------------|---------------|---------|--------------|---------|-----------------|---------|
|               | Villes        | Couples | Villes       | Couples | Villes          | Couples |
| 1980          | 0             |         | 0            |         | 1               | +       |
| 1987-88       | 1             | 3       | 1            | 41      | 3               | 210+    |
| 1997-98       | 5             | 19      | 3            | 69      | 7               | 2150    |
| 2002          | 6             | 40      | 4            | 85+     | 8               | 2600    |

Tant le nombre de villes occupées que les effectifs nicheurs urbains progressent numériquement.

Ce phénomène est loin de n'être que régional comme le montre le graphe suivant (d'après données GISOM) qui montre qu'il est non seulement national, mais même européen.

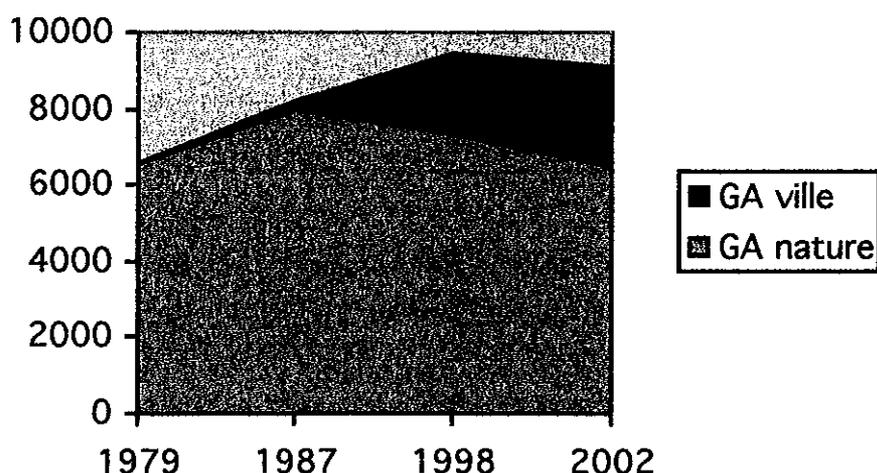


En Basse-Normandie, la population urbaine de goéland marin est marginale par rapport à la population naturelle (moins de 4 %) : elle devrait se développer et c'est un des facteurs importants de régulation des effectifs de goéland argenté (cf. infra).

Les effectifs de goéland brun sont peut-être sous-estimés en raison de l'incertitude portant sur les effectifs nicheurs de l'agglomération de Cherbourg : la population urbaine doit représenter 15 à 20 % de la population nicheuse bas-normande. L'espèce est fragile et protégée et rien ne doit être fait qui puisse la menacer (pourtant, la stérilisation à Cherbourg a conduit à un effondrement de la population nicheuse urbaine, toit de l'hypermarché Continent, en particulier !).

La population urbaine de goéland argenté représente 40 % des effectifs « naturels ». Ce n'est donc plus « anecdotique » et la gestion de cette population doit prendre en compte le déclin amorcé sur les colonies « naturelles ».

| Effectifs nicheurs | Goéland marin |       | Goéland brun |       | Goéland argenté |       |
|--------------------|---------------|-------|--------------|-------|-----------------|-------|
|                    | Naturel       | Ville | Naturel      | Ville | Naturel         | Ville |
| 1979-80            | 310           | 0     | 1276         | 0     | 6587            | 1     |
| 1987-88            | 419           | 3     | 570          | 41    | 7944            | 210   |
| 1997-98            | 926           | 19    | 432          | 69    | 7310            | 2150  |
| 2002               | 1120          | 40    | 525          | 85+   | 6500            | 2600  |



Le graphe ci-dessus illustre le phénomène nouveau que représente la diminution globale de l'effectif nicheur normand : la croissance de la population urbaine ne compense plus le déclin que connaissent les colonies en milieu « naturel ».

La nécessité d'un recensement complet des populations nicheuses de goéland argenté est donc nécessaire.

## Les causes de l'implantation en ville

### Remarque préliminaire

Tout d'abord, il est extrêmement important de souligner que l'essentiel des comportements étudiés montre que les goélands se comportent sur les toits comme sur une colonie en milieu naturel (Lefeivre 1985).

L'implantation en milieu urbain ne représente donc pas une acquisition de comportements particuliers par certains individus : autrement dit, n'importe quel goéland est capable de nicher tout aussi bien sur un toit que sur un site naturel.

Autrement dit, la nidification urbaine ne concerne pas une catégorie particulière d'individus qui auraient "appris" à nicher en ville et qui auraient transmis cette capacité à leurs descendants.

On en tire la conclusion que la destruction de tous les individus actuellement nicheurs ou l'absence de reproduction de ces individus ne peut pas conduire à la disparition du phénomène : tôt ou tard, les sites laissés vacants par ces individus seront à nouveau occupés par d'autres attirés par des conditions de vie "meilleures" en ville qu'ailleurs.

### Le microclimat

La colonisation des villes par les oiseaux est un phénomène de grande ampleur qui concerne un nombre croissant d'espèces et d'oiseaux.

Outre la nourriture, les oiseaux y trouvent une température en moyenne plus élevée d'environ 1 à 2 °C par rapport aux zones non urbaines adjacentes. L'accroissement des plantations, le nourrissage hivernal, une température plus douce, l'existence d'abris expliquent ce "retour" vers la ville.

Preuve en est la fréquence croissante des nids de goéland argenté qui, sur les toits, ne sont plus constitués que d'une couronne de végétaux et de débris et dont le centre de la coupe est vide, les œufs reposant directement par le toit qui assure en partie la fourniture de la chaleur nécessaire à l'incubation (Debout, obs. pers. Sur les toits de RVI).

### L'absence de prédateurs et l'absence de dérangement

En dehors des chats et, ponctuellement, de la fouine, les colonies urbaines de goélands établies sur des toits sont quasiment soustraites à la prédation sauf celle du goéland marin qui demeure ponctuelle.

De plus, la fréquentation humaine des toits est, à l'évidence, exceptionnelle ce qui n'est plus le cas des îles dérangées par le débarquement des plaisanciers.

Il est à l'évidence possible pour un couple de goéland urbain de ne pas être dérangé du tout pendant sa nidification, ni de croiser un prédateur : ceci n'est guère possible sur les sites naturels.

#### L'offre de nourriture

La ville portuaire offre aux goélands plusieurs sources de nourriture que le goéland argente, en particulier, exploite :

#### Les déchets des bateaux de pêche

Cette source de nourriture semble jouer un rôle important pour les juvéniles en voie d'émancipation, de juillet à novembre au moins. Dans les ports de pêche normands, l'observation de l'arrivée des bateaux de pêche montre à quel point les juvéniles exploitent les déchets de poisson laissés à leur disposition sur les quais ou tombés à l'eau lors du nettoyage du bateau.

#### Les décharges d'ordures à ciel ouvert et les sacs-poubelles

L'étude de la déchetterie de Tourlaville (Spiroux 1996) et l'observation des restes trouvés aux abords des nids (carcasses de volailles, os divers) montrent que les goélands trouvent une bonne part de leur nourriture sur les décharges et en ville.

#### Le nourrissage par les habitants

L'observation montre que des habitants nourrissent soit délibérément les oiseaux, soit involontairement en laissant de la nourriture dans des endroits accessibles aux goélands.

### Conclusion : perspectives

Puisque la nidification des goélands en milieu urbain ne représente pas une adaptation particulière et qu'elle ne concerne pas une fraction particulière des populations, il est légitime de penser que les évolutions connues en sites naturels se produiront aussi en sites urbains.

Dans cette optique, nous devrions assister à un arrêt de la croissance des effectifs, voire à une diminution. L'échéance de cette stabilisation est impossible à prévoir en raison du manque de recul des recensements.

Il est cependant possible de l'avancer à deux conditions :

- Réduire les sources de nourriture :
  - En informant, voire en verbalisant, les habitants qui, volontairement ou involontairement, nourrissent les goélands ;
  - En supprimant l'accès possible aux poubelles ;
  - En fermant les décharges ;
  - En supprimant l'accès possible aux déchets de la pêche<sup>4</sup>.
- Favoriser la seule prédation efficace possible en favorisant la reproduction du goéland marin. En l'état actuel de nos connaissances, si on prend l'exemple, en site naturel, de Saint-Marcouf, 200 couples de goéland marin se sont substitués à près de 2 000 couples de goélands argentés, les nuisances qui seraient dues au goéland marin seraient donc considérablement réduites : il y aura 400 adultes au lieu de 4 000.

Il est possible de limiter la production en jeunes en limitant les sources de nourriture. Pons (1996) a montré que la production en jeunes de la colonie de Tréberon avait baissé de 50 % après la fermeture de la décharge de Brest.

D'autre part, les opérations de stérilisation des œufs ont une efficacité importante à court terme pour la réduction des nuisances, mais qui n'est pas absolue.

On ne sait rien, par contre, de l'évolution démographique des populations traitées à long terme<sup>5</sup>.

---

<sup>4</sup> Les deux derniers points sont les plus importants, de loin : Pons (op. cit.) a montré que la fermeture de la décharge de Brest avait conduit à une diminution des effectifs nicheurs de 19 % sur la colonie voisine de Tréberon (en site naturel).

<sup>5</sup> in "Oiseaux à risque en ville et en campagne, vers une gestion intégrée des populations" / Cadiou B., Monnat J.-Y., Pons J.-M., 1997. "Problèmes urbains: les goélands argentés. in ouvrage INRA ÉDITIONS: - "La réduction du nombre potentiel de jeunes à l'envol est supérieure à 95%" - "L'assiduité estivale des adultes sur les toits des secteurs traités est également nettement réduite ce qui diminue également les nuisances sonores". - "Cependant, des couples nichent de façon postérieure aux opérations et les spécialistes suivent de près ces cas pour savoir si le phénomène se développe." - "Un certain nombre d'oiseaux en situation d'échec se déplacent en juillet/août vers des secteurs périphériques non traités et qui constituent des secteurs attractifs" - "Cette prospection par des adultes reproducteurs en situation d'échec mais aussi certainement par des pré-reproducteurs engendre une nette augmentation des nuisances sonores sur ces secteurs et laisse présager une augmentation locale des effectifs reproduc-

Il serait possible d'essayer de déplacer les goélands vers des sites moins dérangeants pour la population : zones industrielles, portuaires, relativement loin des secteurs habités.

Pour cela, il faut prévoir des sites d'accueil attractifs et attendre que quelques couples s'y installent spontanément **et surtout ne pas pratiquer la stérilisation sur les toits des usines** et des zones industrielles, ce qui est malheureusement fait.

Ensuite, s'il faut procéder à la stérilisation des œufs des nids, il faut se limiter aux nids établis dans les secteurs où les nuisances sont les plus fortes, créer des dérangements et provoquer l'instabilité de ces colonies, au profit de la nouvelle zone de nidification. Plusieurs méthodes conjointes pourraient être employées :

- L'effarouchement acoustique : à notre avis, c'est le seul intérêt de cette méthode qui n'a aucun effet à long terme sur les effectifs reproducteurs ;
- La pose d'obstacles sur les toits où les nuisances sont les plus insupportables (évitant ainsi de souiller les toits, les façades, les voitures en contrebas). Bien réalisée, c'est une mesure passive efficace pour interdire aux oiseaux de se poser à certains endroits ;

---

teurs les années suivantes". Quant aux effets à moyen et long terme: - "ils demeurent encore inconnus" - "Autrement dit, la réduction de l'attractivité de la colonie et la déstabilisation des couples, consécutives aux opérations de stérilisation des œufs, sont susceptibles d'influer sur les paramètres démographiques suivants: la proportion d'adultes reproducteurs, l'émigration, et le recrutement." - "Les résultats à Brest montrent que globalement l'impact est de plus en plus marqué en terme de réduction des effectifs après plusieurs années consécutives de stérilisation des œufs. Cependant, ce constat n'est valable qu'à l'échelle locale." - "La diminution sur les secteurs traités est de l'ordre de 150 couples (-20,3%) alors qu'au total sur la ville elle n'est que d'une centaine de couples (-10,4%), ce qui implique un déplacement des reproducteurs vers des secteurs périphériques et/ou un flux immigratoire non négligeable vers les toits de la ville" - "Cela se traduit également par une tendance à l'étalement de la colonie sur la ville, phénomène également constaté au Havre" - " Il est donc possible d'envisager à plus ou moins long terme une déstabilisation des goélands urbains, avec une diminution des effectifs en ville et un possible retour sur les sites littoraux d'origine". Conclusion: -"Aujourd'hui pas plus qu'hier, aucune solution satisfaisante n'existe pour réduire durablement les populations de goélands et les faire désertier les milieux urbains. En Grande-Bretagne et en Irlande, les 10 villes qui menaient des opérations de limitation en 1976 étaient toujours occupées par des goélands en 1994, et à chaque fois avec des effectifs plus importants" - "Chaque système de lutte est potentiellement intéressant, mais n'est souvent que complémentaire à d'autres systèmes, d'où la nécessité d'un contrôle intégré" - "Il apparaît évident en outre qu'une réduction durable des effectifs de goélands, et par là même des problèmes posés, ne peut être envisagée sans limiter au maximum la disponibilité des ressources alimentaires d'origine anthropique." - " La stérilisation des œufs n'est donc pas une solution miracle. Elle repose sur un certain nombre d'hypothèses sur les effets potentiels de l'échec massif de reproduction sur plusieurs années consécutives, hypothèses qu'il reste encore à vérifier" - " Elle apporte cependant, au moins temporairement, une réponse satisfaisante du point de vue de la réduction des nuisances sonores" - " C'est là une des raisons pour lesquelles la méthode est reprise par plusieurs villes"

- L'introduction d'un élément perturbateur : dans le cas de grandes terrasses, une expérience d'un coût financier très réduit pourrait d'être tentée. Il s'agirait, de novembre à juin et quotidiennement si possible, en journée, de laisser en liberté sur la terrasse un chien ayant "assez de caractère" pour empêcher les goélands de se poser sur le site et instaurer un contexte d'insécurité tel que les oiseaux ne songeraient même pas à s'y risquer ni à édifier là leurs nids.

Déjà tentée ponctuellement, les résultats de l'éradication prouvent que le volant de non reproducteurs est tel que le remplacement des individus tués est immédiat et il faut être prêt à tuer bien plus d'oiseaux qu'il n'y a de nicheurs pour pouvoir atteindre cet objectif.

Les problèmes d'explication de ce type d'opérations au grand public sont pratiquement insurmontables.

Les goélands sont des espèces protégées (article L211-1 du code rural, AIM 17/04/81). Ils bénéficient d'un régime de protection intégrale, avec « interdiction sur tout le territoire métropolitain et en tous temps de destruction ou d'enlèvement des œufs ou des nids, de destruction, de mutilation, de capture ou d'enlèvement, de perturbation intentionnelle, de naturalisation ou (qu'ils soient vivants ou morts) de transport, de colportage, d'utilisation, de détention, de mise en vente, de vente ou d'achat d'oiseaux de ces espèces ».

L'instruction ministérielle 94/3 du 06/06/94 (remplaçant l'instruction ministérielle NP/S2N 92/8 du 05/11/92) relative au régime de protection particulier pour le goéland argenté, le goéland leucophée, la mouette rieuse et le grand cormoran définit les conditions dans lesquelles les autorisations de destruction sont délivrées (destruction des nids, des œufs ou des oiseaux eux-mêmes).

Cette instruction ministérielle n'impose pas la constitution d'un comité départemental de suivi dans le cas des goélands, contrairement au cas du grand cormoran, ce qui est fort regrettable. Le mieux serait d'ailleurs qu'un comité régional soit créé.

Ceci étant, le flou réglementaire est tel qu'il interdit de perturber intentionnellement une espèce protégée (article L211-1 modifié), mais la mise en œuvre de procédés d'effarouchement des goélands ne nécessite pas d'autorisation particulière. Et l'instruction ministérielle relative aux autorisations de limitation insiste même sur l'importance de tester des méthodes d'effarouchement avant toute opération de destruction.

Par ailleurs, les autorisations délivrées ne concernent que les goélands argentés alors que les opérations de limitation des goélands entraînent le plus la destruction des nids, œufs ou individus des espèces intégralement protégées que sont les goélands brun et marin. Cela constitue une infraction qui devrait être verbalisée. Rappelons que le statut bas-normand du goéland brun est précaire et que le goéland marin est, à notre sens, un facteur essentiel de contrôle des populations de goéland argenté.

L'important est que les actions soient coordonnées et visent à un but clair et cohérent. C'est ainsi qu'il faut favoriser l'accueil des nicheurs sur les forts des

zones industrielles et ne surtout pas les déranger là : cela ouvre la perspective d'un déplacement à partir des centres-villes.

La stérilisation des œufs réduit ponctuellement les nuisances, mais ne règle rien sur le long terme.

Seule une action conjuguée, mais qui traitera prioritairement de la réduction voire de l'élimination des ressources alimentaires d'origine humaine, conduira à des résultats appréciables.

Les étapes d'une action réfléchi seraient à notre sens :

- Recensement de toutes les colonies bas-normandes de goélands ;
- Protection accrue des sites mis en réserve ...
- Localisation des zones d'alimentation des colonies urbaines ;
- Information réelle des habitants ;
- Réduction des sources d'alimentation des goélands urbains ;
- Mise en œuvre d'opérations de stérilisation, d'effarouchement, de protections, ... dans les sites habités les plus dérangés par les goélands ;
- En même temps, mise en place de lieux « d'accueil » des goélands en aménageant des sites qui pourraient accueillir des nicheurs (cela est possible en baie d'Orne, à Courseulles, ...).

## Références

Braillon, B. 1969 – Les oiseaux marins nicheurs de Basse-Normandie : dénombrements de 1969 et récapitulation des données antérieures. *Le Cormoran* 1(2), 42-64.

Debout, G. 1980 – Statut actuel des oiseaux marins nicheurs en Normandie. Recensement de 1979. *Le Cormoran*, 4 (3)22, 114 - 122.

Debout, G. 1988 - Recensement des oiseaux marins nicheurs (1987 - 1988). *Le Cormoran*, 6 (4)34, 237 - 246.

Debout, G. 1988 - Heurs et malheurs du goéland argenté en France. *L'oiseau-Magazine*, 5 (4), 10 -14.

Debout, G. 1997 – Comportement reproducteur du goéland marin (*Larus marinus*). *Le Cormoran*, 10 (1)45, 18 - 20.

Debout, G. 1998 - Les oiseaux marins nicheurs de Normandie. *Le Cormoran*, 10 (3)47, 142 - 144.

Debout, G. et Debout C. 1997 – Une colonie de goélands sur els toits d'une usine. *Le Cormoran*, 9 (3)43, 202 - 204.

Debout, G. et Spiroux P. 1998 - Recensement des oiseaux marins nicheurs (1987 - 1988). *Le Cormoran*, 10 (3)47, 213 - 214.

Lefeivre, B. 1985 - Goélands urbains nicheurs de Cherbourg. GONm, 77 pages.

Morel, F. 1996 - Inventaire et recensement des goélands nicheurs sur les toits de la ville du Havre. 22 pages.

Parnell, J.F. et al. 1988 - Colonial waterbird management in North America. *Colonial waterbirds*, 11 (2), 129 - 169.

Philippe, L. et Debout, G. 1995 - Inventaire et recensement des goélands nicheurs sur les toits de la ville du Havre. GONm, 18 pages.

Pons, J.M. 1996 - Causes et mécanismes de l'évolution numérique de la population française de goélands argentés *Larus argentatus* depuis 1850. in Journées scientifiques et techniques du Havre. Colonies de goélands en zone urbaine. 53 - 63.

Raven, S. 1995 - Gulls nesting on buildings in 1994. *BTO News*, 197, March - April 1995, 20.

Spiroux, P. 1996 - Recensement des goélands nicheurs de la ville de Cherbourg. 20 pages.

Fichier GONm, rapports de recensements des villes du Havre, de Courseulles, Cherbourg, Dieppe, Paluel, Courseulles, Colombelles (Moulinex), Blainville-sur-Orne (RVI), ...